



Mardi 18 octobre : NON au dispositif "Avenir" dès la 5ème

lundi 17 octobre 2022, par [CGT educ'action](#)

Le 18 octobre un appel national à la mobilisation est lancé pour défendre les lycées professionnels. Cette contre-réforme annoncée par le président Macron, annonce la mort des lycées professionnels et impactera aussi directement nos collèges et nos élèves à partir de la 5e.

Le ministère veut imposer dès la 5ème de collège un dispositif « Avenir » consistant à dédier une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises.

La mesure conduirait à aménager l'emploi du temps actuel des classes de collège à partir de la 5e, en transformant les heures de l'enseignement actuel de technologie en demi-journée d'orientation. Actuellement, les élèves de collège disposent de 1,5h par semaine de technologie à partir de la 5e. Afin d'encadrer les élèves durant une demi-journée, il faudrait donc compléter la transformation des 1,5h actuelles de technologie par environ 1,5h hebdomadaires. Les heures déjà consacrées à l'orientation en 4e et 3e seraient intégrées au dispositif et déduites des heures supplémentaires nécessaires."

Mais ce dispositif reste flou. Nous ne pouvons qu'extrapoler puisque les contours sont encore flous. Touchera-t-il tous les élèves de 5e dès la rentrée 2023 ? si non, quels seront les critères de sélection des élèves ? Cette idée de sélection menace l'équité d'un enseignement pour tous et toutes. la CGT Educ'action défend l'idée que le collège doit être unique pour toutes et tous et offrir la même instruction à tous les élèves.

Pour la CGT Educ'Action, ce dispositif est inadmissible. L'enseignement de la technologie est un enseignement spécifique permettant de donner des connaissances indispensables aux élèves pour leur vie future. Cette matière n'est pas à être assujettie aux désidératas des entreprises et n'est en rien une découverte des métiers.

Cette demi-journée a pour but de faire la promotion des entreprises locales et d'orienter les élèves dès le plus jeune âge vers des métiers jugés nécessaires pour le bassin d'emploi local. La CGT Educ'action défend l'idée que nos élèves doivent pouvoir s'orienter dans tous les parcours professionnels sans exception indépendamment du bassin d'emploi local.

La CGT Educ'action, voit cette entrée du privé dans les enseignements des enfants à partir de 12 ans d'un mauvais œil. Nous pensons que l'Education Nationale doit se doter de personnels d'orientation en nombre pour aider les élèves à faire des choix consentis.

Le collège doit rester au service des élèves afin de faire d'eux des futur.e.s citoyen.ne.s conscient.e.s

du monde qui les entoure et conscient.e.s de prendre leurs propres choix.

